

Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal

Québec



Santé publique

Mémoire de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

préparé par la Direction de la
prévention et de santé publique

sur le projet

Plan d'action famille de Montréal

27 novembre 2007

par

Francine Trickey, responsable Tout-petits, familles et communauté
Louis Drouin, responsable Environnement urbain et santé

Notre mandat légal

- Faire le point sur l'état de santé de la population
- Suggérer des pistes d'action pour l'améliorer
- Soutenir le développement de politiques publiques favorables à la santé et au bien-être

Points forts du projet de politique familiale

- Actions sur les déterminants de la santé et du bien-être
- Définition inclusive de la famille
- Perspective de développement durable et arrimage avec d'autres plans de la Ville
- Pertinence des enjeux
- Appel aux acteurs et *chantiers-familles*

Recommandations Plan d'action famille

Quartiers vivants

- Renforcement de la mixité des fonctions
- Initiatives pour l'accès aux aliments santé

Habitation

- ↑ Programmes d'accès à la propriété
- ↑ Logements abordables et en mode coopératif
- Lutte contre les problèmes de salubrité

Recommandations Plan d'action famille (suite...)

Circulation et transport

- Accessibilité au transport en commun et réseau de pistes cyclables
- Tarification familiale
- Accès au métro et autobus pour les familles avec tout-petits et poussettes
- Limite de 30 km/h dans les rues locales et mesures d'apaisement de la circulation partout où c'est nécessaire

Recommandations

Plan d'action famille (suite...)

Sécurité publique

- Mesures préventives et sociales
- Dialogue sur l'occupation de l'espace public avec les groupes sociaux et personnes marginalisées
- Réponses adéquates sans entraver les services sociaux et de santé aux personnes itinérantes ou utilisatrices de drogues par injection

Recommandations Plan d'action famille (suite...)

Culture, sports et loisirs

- Politique généralisée de tarification et d'horaires adaptés aux familles
- Concertation avec les partenaires pour maximiser l'offre de services aux familles

Aspects à renforcer ou développer

- Plan concerté de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et volet environnement économique favorable
- Prise en compte des plans intersectoriels existants
- Partenariat régional
- Accès à l'information et participation des familles
- Processus de mise en œuvre et de suivi

Contribution de l'Agence

- Soutien de programmes et projets de prévention auprès des tout-petits, des jeunes et des familles
- Soutien de projets intersectoriels ayant un impact sur la qualité de vie des familles
- Collaboration adaptée aux besoins : données populationnelles et santé/bien-être, recherches, suivi et évaluation.